Programme de Formation

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied - R408 + travaux en hauteur

Organisation

Durée : 24 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne appelée à monter, démonter, vérifier et utiliser un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant, dans le cadre de sa propre activité.

Objectifs pédagogiques

Monter et démonter un échafaudage de pied en sécurité ; réaliser les vérifications journalières ; utiliser l'équipement conformément aux prescriptions du fabricant et aux recommandations CARSAT/INRS ; prévenir les chutes de hauteur.

Description

3 jours (24 heures) ; Les enjeux de la prévention ; Les rôles et responsabilités des différents acteurs ; La prévention des risques ; Signaler les situations dangereuses ; Communiquer et rendre compte ; Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation ; L'exploitation de la notice du fabricant ; La préparation du montage ; Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied ; Les règles d'un échafaudage fixe en sécurité d'utilisation ; La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage ; La réglementation relative aux travaux en hauteur et les principes généraux de prévention ; Les moyens de protection collective et individuelle contre les chutes ; Les différents équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur et leurs domaines d'utilisation ; La composition d'un système d'arrêt des chutes (harnais, longe, absorbeur d'énergie, connecteurs, point d'ancrage)

Prérequis

Être majeur ; comprendre le français ; expérience professionnelle d'environ 6 mois dans les échafaudages ; aptitude médicale au travail en hauteur ; formation/utilisation des EPI antichute.

Modalités pédagogiques

Sessions réalisées en présentiel intra ou inter-entreprises ; Exposés (30 %) et travaux pratiques (70 %) ; Evaluation partie théorique : questionnaire à choix multiples ; Evaluation partie pratique : sur plateforme mobile ; Contrôle visuel et fonctionnel des EPI ; Exercices de déplacement avec maintien permanent de la protection contre les chutes

Moyens et supports pédagogiques

Échafaudage pédagogique ; plateforme ; éléments Layher ; harnais et EPI antichute ; notice fabricant ; fascicule ; ressources réglementaires.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr